

Jessica Donati
Fondation Rurale de Wallonie
Bureau du Condroz
Rue de Hiétine 2
5370 HAVELANGE

Bruxelles, le 9 novembre 2012

Notre référence: B-MO.4/2066/PJL
Votre référence:



Sabin S'heeren
Directeur général

Avenue de la Porte de Hal 40
B - 1060 Bruxelles

Tél: + 32 2 528 25 00
Fax: + 32 2 528 25 09
sabin.sheeren@sncb.be
www.sncb.be

Personnes de contact
Anita Rombauts
Tél: +32 2 528 25 06
anita.rombauts@b-rail.be

Etienne De Ganck
Tél +32 2 528 84 08
etienne.deganck@b-rail.be

Concerne : vos questions à la SNCB

Madame,

Nous vous remercions pour vos questions, dont vous trouverez les réponses ci-dessous.

1. Projets liés au point d'arrêt d'Assesse

Infrabel et son ministre de tutelle ont donné leur accord en 2009 pour la fermeture du point d'arrêt de Florée dans le cadre des travaux sur la ligne 162 et de la rectification de la courbe d'Assesse. Le confort de la clientèle dans les points d'arrêt de Natoye et d'Assesse a été garanti.

Les aménagements des points d'arrêt de Natoye et d'Assesse seront effectués selon les nouvelles normes Revalor. Ils comprendront le rehaussement des quais, l'équipement de ceux-ci en abris et sièges, la modernisation des visuels et de l'information. Les dépôts pour vélos et les places de parking seront également étendus et modernisés.

2. Ligne Namur – Ciney : modifications des horaires depuis décembre 2011

Pour rappel, les modifications horaires intervenues le 11/12/2011 sur la ligne 162 Namur – Arlon découlent des contraintes liées à la poursuite des travaux de modernisation de l'axe Namur – Luxembourg.

Depuis le 11/12/2011, la mise à voie unique temporaire de deux tronçons de la ligne 162 (Namur – Naninne et Libramont – Lavaux) par Infrabel, a contraint la SNCB à effectuer des modifications horaires importantes sur de nombreux trains parcourant la ligne (deux sens confondus).

Lors de l'étude portant sur ces modifications, la SNCB a tenté autant que possible, malgré les lourdes contraintes en présence (voies uniques de 9 et 17,4 km), de maintenir une offre pertinente qui tenait compte des besoins de la clientèle.

En ce qui concerne l'ajout de trains P omnibus au départ de Namur vers 16h47, cela n'est pas possible car ce parcours serait en conflit, dans le tronçon à voie unique, avec le train L 5786 venant de Ciney (retour des étudiants). Dans l'autre sens, l'ajout d'un train au départ de Ciney vers 16h40 n'est pas possible non plus car il entrerait en conflit avec le train P 8600 venant de Bruxelles vers Arlon.

Par ailleurs, en raison de l'ajout de minutes pour travaux entre Ciney et Namur, il n'est plus possible de faire circuler un train L vers 6h15 à Assesse à destination de Namur. Les nouveaux temps de parcours ne permettent plus de l'inscrire entre le train IC J 2127 et le train P 7600. L'horaire de ce train (L 5776) a donc été avancé et il circule désormais avant le train IC J 2127 afin d'assurer une correspondance à Namur avec ce dernier.

3. Transfert de trafic de l'Athus-Meuse vers la ligne 161

Concernant l'attribution des sillons des trains de voyageurs et marchandises sur la ligne 161 et l'Athus-Meuse, le gestionnaire de l'infrastructure Infrabel est le mieux placé pour répondre à vos questions.

4. Faisabilité pour des projets divers

Etant donné les circulations denses durant l'heure de pointe matinale, il n'est pas possible d'inscrire des parcours supplémentaires au départ de Sart-Bernard vers 6h00.

La SNCB est tenue de maintenir le service actuel pour la période 2012-2013 même si Infrabel, qui gère la poursuite des chantiers, n'effectue pas en permanence des travaux sur les tronçons à voie unique temporaire.

La SNCB est consciente que les choix arrêtés imposent parfois à la clientèle des changements d'habitude mais les travaux planifiés par Infrabel, nécessitent des adaptations horaires importantes.

Par ailleurs, il n'entre pas dans les intentions de la SNCB de marquer des arrêts avec les trains IC ou P à Courrière ni d'augmenter la fréquence des trains le week-end.

Espérant vous avoir donné des réponses satisfaisantes, je vous prie de recevoir, Madame, mes meilleures salutations.



ir. Sabin S'heeren